

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD NORTH ATLANTIC COUNCIL

N A T O S E C R E T

ORIGINAL: ENGLISH
24th June 1983

EXEMPLAIRE N. 145

COPY

SUMMARY RECORD

C-R(83)24

(Limited distribution)

Summary record of a meeting of the Council held at
NATO Headquarters, Brussels, on Thursday, 19th May 1983
at 3.30 p.m.

PRESENT

Chairmen: Mr. Joseph M.A.H. Luns
Mr. E. da Rin

BELGIUM

Mr. J.J.M.G. Cassiers

GREECE

Mr. S. Dokianos

NORWAY

Mr. K. Vibe

CANADA

Mr. J.H. Taylor

ICELAND

Mr. H. Sv. Björnsson

PORTUGAL

Mr. J.M.P. Villas-Boas

DENMARK

Mr. A. Svart

ITALY

Mr. S. Romano

SPAIN

Mr. R. Spottorno

FRANCE

Mr. J-M. Merillon

LUXEMBOURG

Mr. A. Berns

TURKEY

Mr. O. Olcay

GERMANY

Mr. H.G. Wieck

NETHERLANDS

Mr. J.G.N. de Hoop-Scheffer

UNITED STATES

Mr. W. Tapley Bennett
Mr. M. Palmer

INTERNATIONAL STAFF

Assistant Secretary General for
Political Affairs:

Mr. F. Dannenbring

Executive Secretary:

Mr. T. Özçeri

MILITARY COMMITTEE

Deputy Chairman:

Lt.Gen. S.L. Melner

This document consists of: 11 pages

N A T O S E C R E T

-2-

C-R(83)24

CONTENTS

<u>Item</u>	<u>Subject</u>	<u>Paragraph Nos.</u>
I. Poland		1 - 36
II. Statements on political subjects (Restricted attendance)		-
III. Agenda for the Paris Ministerial Session		37 - 40

N A T O S E C R E T

-3-

C-R(83)24

N A T O S E C R E T

I. POLAND

1. The CHAIRMAN extended a warm welcome to the United States Deputy Assistant Secretary for European Affairs, Mr. Palmer, and expressed his appreciation for this opportunity to hear the latest thinking of the United States Government on the current situation in Poland. Developments in that troubled country continued to exert an important influence on the overall climate of East-West relations. The presentation was especially timely in view of the fact that the Council was entering into the final stages of preparation for the Ministerial meeting in Paris.

2. Mr. PALMER, United States Deputy Assistant Secretary for European Affairs, stated that he too welcomed this opportunity to address the Council on a subject, which was of great importance for the Alliance. He then went on to give his Authorities' assessment of the latest developments in Poland and outlined their proposed strategy to meet not only short-term issues, but also the common long-term goals of the Alliance. The full text of the presentation was circulated at the meeting under reference USNATO/POL/OUT/NS/83-93.

3. The CHAIRMAN stated that he was sure that all representatives had found the presentation most useful and had taken note of the suggested approaches to the Polish government. He, himself, had noted the particular importance attached to the Papal visit. In this connection, he added that the Polish Ambassador to Belgium had, in private talks with him, expressed the hope that the West would consider this visit a significant development and an important element in taking a decision to review the Alliance's policy towards Poland.

4. The ITALIAN REPRESENTATIVE stated that he first of all wished to express his appreciation to Mr. Palmer for a most interesting report, which contained a number of important points. Before commenting on the proposed strategy as outlined, he had a few remarks to make on the situation in Poland in general.

5. He stated that his Authorities believed the time had come to review the West's strategy towards Poland as set out in the Ministerial Declaration of 11th January 1982. The three fundamental demands, namely the end of martial law, the release of political detainees and the opening of a genuine dialogue with the Church and Solidarity, remained valid, but needed to be reviewed in the light of the more recent developments in that country. However, in so doing, it was important to bear in mind the four basic objectives governing this policy. These were:

N A T O S E C R E T

-3-

- to encourage a dialogue, not just between the régime and the Church, but a dialogue which would also include other social forces within the country;
- to preserve the Polish identity through cultural contacts and the industrial and technological presence of the West;
- to support all initiatives by the régime in the human rights area, possibly in connection with the forthcoming Papal visit, which might lead to the release of political prisoners;
- to discourage the régime from dividing the Catholic component of the opposition from the lay component through repressive and discriminatory measures.

While it had to be accepted that no Western strategy would radically alter the situation in Poland, there was no doubt that the West had acquired a "droit de regard" in Poland. His Authorities believed that, had the West adopted a different attitude, the situation in Poland would be worse than it was at the present time.

6. Turning to some of the specific issues raised in the briefing, he agreed that the credit-freeze as well as the refusal to reschedule debts had played a useful part in the West's strategy. However, his Authorities wondered whether the time had not come to reconsider the West's attitude. In so doing, it would be necessary to adopt a common position. Untimely and individual initiatives could well be detrimental and were therefore not to be encouraged. While it was true to say that the Poles had repaid some debts, these were mainly to private creditors. The effects of the measures taken so far had thus been to grant, however unwittingly, a free moratorium on debt repayments. It was therefore important to approach the problem of debt rescheduling from a new and constructive point of view. To achieve this end, it would be essential for the West to define a collective platform as a starting point for negotiations but this could, of course, be changed in the light of developments in Poland.

7. Finally, he wished to comment briefly on the problems of presentation and timing. He had noted the United States position that there should be no mention of any linkage and that, as far as timing was concerned, the United States was prepared to take individual action and approach the Poles prior to the Pope's visit, but only with the unanimous approval of its Allies. He concluded by saying that these points would, of course, be closely considered by his Authorities.

N A T O S E C R E T

-5-

C-R(83)24

8. The FRENCH REPRESENTATIVE stated that he too had listened with great attention to the presentation on the situation in Poland and agreed that the various ideas put forward warranted further consideration.

9. As one in fifty of the population in France was of Polish origin, it was natural that France should be one of the countries most interested in Poland and in this phase of Polish history in particular.

10. As to the substance of the proposed strategy, he stated that his Authorities considered that a more flexible approach in the economic sphere should not be too closely linked to an improvement in the political situation. Indeed, the visit by the Pope was very important and for this reason, France believed that it would be best not to take any action until after the visit had taken place.

11. As to the way ahead, he stated that he was not quite sure whether the United States was advocating an Allied approach or individual actions by member countries or by the United States alone. Equally, the relationship between an Allied approach, which would have to be discussed and defined in the Council, and an individual action by the United States Government would have to be clarified. In any event, his Authorities would take due note of the United States position in developing their own position with regard to this matter. He only wished to express the hope that the contents of this document, as well as the points raised in discussion, would remain confidential.

12. Mr. PALMER stated that the concerns raised by the Italian Representative were important ones and, indeed, assured him that every effort had been, and would be, made to take these into account in developing the United States policy. As to the need for confidentiality, he wished to endorse wholeheartedly the remarks made by the French Representative. Indeed, this was why the document had been classified NATO SECRET.

13. The DANISH REPRESENTATIVE stated that he wished to join those who had already expressed their appreciation for this opportunity to hear the current thinking of the United States Government on Poland. This was a question which concerned the European nations as much as it did the United States. He added that he would be reporting fully to his Authorities and would give their detailed views in due course at a later meeting.

14. He went on to say that the Pope's forthcoming visit would be one of the great benchmarks against which events in Poland would be judged. Although it seemed likely that the visit would go smoothly, as this would be in the interests of both the régime and

N A T O S E C R E T

-5-

Church, it could not be excluded that events might take a much rougher course. He therefore wondered why the United States preferred to take some kind of initiative in advance of the Pope's visit, especially since the forthcoming NATO Ministerial meeting in Paris would coincide with the eve of the visit.

15. As to the question of debt rescheduling, he stated that Denmark's position to date had been that it would be inappropriate to enter into negotiations with Poland on a government basis as this could be taken to be a positive political signal. However, his Authorities now believed that the time had come to reassess the West's attitude in order to reaffirm Allied interests and goals. To this end, he fully agreed with his Italian colleague that it would be essential for the Alliance to adopt a common approach.

16. Mr. PALMER pointed out, in response to the remarks made by the French and Danish Representatives, that the United States strongly advocated a unified and multilateral approach vis-à-vis Poland. However, while it was recognized that it might not be possible to reach agreement on simultaneous approaches before the Papal visit, it was to be hoped that, as a minimum, the Alliance could agree to such an approach being undertaken by the United States. The United States believed strongly, and had good evidence to support the view, that there were forces in the Polish government which believed themselves to be under great pressure from both the Soviet Union and the hardline elements within the régime. They looked to the West, and to the United States in particular, for assistance and guidance on the steps to be taken in the context of the Pope's visit, for instance, with regard to the release of political prisoners. The United States' view was that if no action were taken before the visit, a major opportunity would have been missed to reinforce those moderate elements. At the same time, such action would help to ensure the success of the Papal visit and also give tangible evidence that the West, and especially the United States Administration, was ready to lift a bilateral sanction and discuss debt rescheduling, but if, and only if, the Polish government in its turn introduced meaningful liberalizing measures. He expressed the hope that it would be possible to find a solution which would satisfy the concerns of all member nations, but recognized that there was a need for further consultations before such an agreement could be reached. He had certainly not wished to give the impression that this was a "take it or leave it" approach by the United States.

17. The GERMAN REPRESENTATIVE stated that his Authorities followed developments in Poland with the utmost attention and therefore welcomed this opportunity for an exchange of views and to reaffirm the Alliance's strategy vis-à-vis Poland. He added that the various points raised during the presentation would, of course, be carefully studied in Bonn. At this time, he wished briefly to outline the considerations which would be taken into account in assessing the proposed strategy put forward by the United States.

N A T O S E C R E T

-7-

C-R(83)24

18. Almost eighteen months had now passed since the imposition of martial law and it was therefore important to see any future initiatives in both the short and long-term perspective. Solidarity was an experiment which had been suppressed, but, in contrast to earlier Soviet interventions in Eastern European countries against freedom movements, the forces of reform had not been extinguished. The West's long-term policy should, therefore, be to try and encourage these forces and, consequently, to be ready to establish new contacts as well as to widen the existing level of co-operation. The West had considerable interest in developments within Poland and in an independent Polish voice. The German Authorities believed that the West's past policy towards Poland had been the right one, in that it had impressed upon the Polish leadership the West's resolution but, at the same time, offered incentives to the moderate forces. It had to be recognized, however, that the West's powers of influence on Poland were limited. Nevertheless, it was important for the Alliance to develop an approach which addressed not only short-term issues but common long-term goals.

19. At the present time, the Polish leadership was, on the one hand, exposed to strong pressure from the Soviet Union to abolish the limited freedoms which still distinguished Poland favourably from other countries of the Warsaw Pact and, on the other, had to bear in mind the wishes of the Pope that any improvements should not be made subject to conditions. Faced with such a delicate situation, the Alliance should not do anything which might make any positive moves Jaruzelski might be considering in connection with the Pope's visit appear to be the subject of Western demands and conditions. The Papal visit would be a major encouragement to the reform forces and would probably have far reaching effects. It was therefore to be hoped that this visit would take place and would be a success.

20. Turning to some of the specific points raised by Mr. Palmer in his presentation, he stated that his Authorities welcomed the fact that the United States was now prepared to move forward and, in particular, appreciated the flexibility built into the proposed strategy. Germany agreed that the Alliance should continue to work towards the common objectives, namely the release of political prisoners, a return to work of those released and progress towards genuine national reconciliation and acceptance of a pluralist trade union movement. However, no initiatives should be taken in advance of the Pope's visit to normalize relations with Poland, not even as far as the rescheduling of debts was concerned. The various steps outlined in the proposed strategy would have to be brought up at future talks with the Polish Authorities. The approach adopted by the Allies would, to a large extent, determine the success of the strategy. It was therefore important to have these opportunities to consult and consolidate Alliance policy.

N A T O S E C R E T

-7-

N A T O S E C R E T

-8-

C-R(83)24

21. The NORWEGIAN REPRESENTATIVE stated that he too would like to join in thanking Mr. Palmer for updating the Council on the results of the review of the situation in Poland carried out by the United States Authorities. This was a matter of the greatest importance and he would not fail to inform his Authorities of the various suggestions and proposals put forward in the presentation. At this time, he wished to make a few remarks of a preliminary nature.

22. Generally speaking, the Norwegian Authorities felt that the situation in Poland was still rather unstable and the future uncertain. This lack of stability was clearly borne out by the demonstrations at the beginning of May, which also showed that the Polish authorities were far from being in complete control of the population and that the ideals and values associated with Solidarity were still widely supported. Moreover, the Polish leadership had not managed to re-establish a leading rôle for the Polish United Workers Party. This was undoubtedly a fact which caused some concern and irritation in Moscow. Indeed, there were clear indications that the Soviet Union was growing increasingly impatient at the length of time it was taking for Poland to return to "normal". The possibility that the Polish authorities would once again be forced to take sterner measures could, therefore, not be ruled out.

23. The current situation in Poland was a very delicate one and, although it was to be hoped that the Pope's visit might represent a watershed, it was important for the West to continue to follow developments very closely and to proceed on a step-by-step basis. Poland should not, however, be left in any doubt about the readiness of the West to co-operate given meaningful progress by the Polish authorities.

24. On the specific point of debt rescheduling, he stated that his Authorities considered that negotiations on payments due in 1982 should not be initiated, either individually or collectively, until agreement had first been reached within the Alliance. In view of the fact that this question was last discussed by Foreign Ministers on 11th January 1982 and the fact that Poland had established a de facto debt moratorium, Norway would prefer priority to be given to negotiations on the consolidation of Poland's debts. Such negotiations could probably most appropriately be initiated after the visit of the Pope, hopefully in an atmosphere which would permit a gradual resumption of more normal relations between the Allied countries and Poland.

25. Finally, he wished to endorse the views expressed by his French colleague on the need for discretion on this sensitive matter.

N A T O S E C R E T

-8-

N A T O S E C R E T

-9-

C-R(83)24

26. The UNITED KINGDOM REPRESENTATIVE stated that he wished to express his appreciation to Mr. Palmer for a most interesting presentation. He would be reporting fully to his Authorities.

27. The BELGIAN REPRESENTATIVE stated that he wished to join others in thanking Mr. Palmer for his most timely briefing. He would, of course, inform his Authorities of the latest United States thinking on the situation in Poland.

28. He went on to say that for their part, the Belgian Authorities had not envisaged any initiative in advance of the Pope's visit as the situation was already very delicate for the Pope himself, for the Polish government, the Church and Solidarity. Under no circumstances should the Pope appear as the messenger of the West. He went on to say that the timing and presentation of the various proposals put forward in the presentation would not be easy. Belgium felt that the time was ripe for the Alliance to reconsider its strategy, but that this should be done in such a manner as to encourage the Polish leadership to take positive steps during the Pope's visit rather than to embarrass the leadership by inciting reactions from the Soviet Union and the hardliners. In any event, the United States' intentions with regard to a flexible approach had been noted.

29. Finally, he wished to ask whether the United States felt there was a link between its proposed strategy and the CSCE negotiations in Madrid which were at a delicate stage.

30. Mr. PALMER confirmed that there was an important and direct relationship between the CSCE negotiations and the Polish situation. Indeed, there was good reason to believe that there would be a positive outcome in the very near future in Madrid. If, at the same time, a similar positive step could be achieved in Poland this would have a broader impact on East-West relations as a whole. Ideally, the United States would like to see a movement forward on both these fronts.

31. The United States also agreed that the situation was a very delicate one and that great care should be taken not to have the Pope appear as the messenger of the West. This was why it was essential for the Alliance to adopt a common position. The fundamental question which should guide future initiatives was whether the forces of reform in Poland would be helped or hindered if the United States expressed a willingness to meet on rescheduling and to lift one or more bilateral sanctions. In the opinion of the United States, it was clear that this would not only help to improve the atmosphere surrounding the Pope's visit but would also reduce the chances of either a massive repression (which was clearly a possibility that had to be taken into account) following the visit or even a cancellation of the visit. After all, Jaruzelski had admitted in

N A T O S E C R E T

-9-

N A T O S E C R E T

-10-

C-R(83)24

public that there were forces which disagreed with the Papal visit. It was also noteworthy that the Soviets had openly criticized the Polish leadership recently in two journals. This was why the United States felt it useful to signal the goodwill and willingness of the West to do something positive.

32. The NETHERLANDS REPRESENTATIVE stated that he had also found the presentation most interesting and timely. The Netherlands position on the Polish situation could best be described as a wait and see attitude. The Pope's visit would be followed with great interest.

33. He went on to say that he had taken note of the step-by-step approach advocated by the United States. In particular, the Netherlands supported the point made about the necessity for the Poles to comply with the 1981 rescheduling agreement. In this connection, he wished to draw the attention of the Council to the decisions taken by the Paris Club at its meeting of 17th May. Another meeting was scheduled to take place in July, at which time a decision would have to be taken whether or not to reopen negotiations with Poland on the rescheduling of debts. In the meantime, he understood that contacts would be maintained with the Polish negotiator to draw attention to the financial obligations of Poland and to see whether a compromise could not be reached. He wished to stress the importance of co-ordination and cohesion among the Allies in this matter.

34. Mr. PALMER agreed that there was a need for coherence between the Paris Club activity and political action. He therefore underlined the need to move ahead quickly and in parallel on both fronts.

35. The CHAIRMAN, in drawing the discussion to a close, expressed his appreciation to Deputy Assistant Secretary Palmer for providing the latest thinking of his Authorities on the situation in Poland. This round of consultations had been particularly useful and timely in view of the preparatory work being undertaken for the June Ministerial meeting. The character of strict confidentiality had been underlined for obvious reasons. As far as the proposed United States strategy and the timing of the proposals were concerned, he stated that these would be discussed at a future meeting of the Council once representatives had received instructions from their Authorities.

36. The COUNCIL:

- (1) noted, with appreciation, a presentation by the United States Deputy Assistant Secretary for European Affairs, Mr. Mark Palmer, on the key elements of the United States proposed strategy towards Poland;

N A T O S E C R E T

-10-

N A T O S E C R E T

-11-

C-R(83)24

- (2) noted the statements made in discussion and agreed to return to this matter at a later meeting.

II. STATEMENTS ON POLITICAL SUBJECTS

(Restricted attendance)

N A T O R E S T R I C T E D

III. AGENDA FOR THE PARIS MINISTERIAL SESSION

37. The CHAIRMAN stated that the draft Ministerial Agenda for the Paris Ministerial session had been circulated to all delegations by PO/83/40. He wished to take this opportunity to remind the Council that this was only a draft document and that any nation could propose amendments if it so wished. He felt that the best way to proceed would be to discuss this both informally (at the weekly luncheon) and at the Council of 25th May.

38. The FRENCH REPRESENTATIVE, supported by the German Representative, stated that he had no difficulty with the draft Agenda, which he found generally acceptable. In any event, this would be further discussed and finalized at the Council the following week, as the Chairman had stated.

39. The UNITED STATES REPRESENTATIVE stated that his Delegation was one of those not entirely happy with the draft Agenda since, in their view, it did not reflect the real proceedings and substance of the Ministerial meeting. While he recognized that the Agenda did not in any way determine what Ministers chose to discuss, the items on it were issued to the press and, for this reason, he felt that it warranted some improvement. He had some specific suggestions for additional items but added that he would raise these at the Council meeting the following week.

40. The COUNCIL:

took note of a statement by the United States Representative on the draft Agenda for the Paris Ministerial session and agreed to revert to the matter at its meeting of 25th May 1983.

NATO,
1110 Brussels.

N A T O S E C R E T

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE
COPY

N° 37

N A T O S E C R E T

ORIGINAL : ANGLAIS
24 juin 1983

PROCES-VERBAL
C-R(83)24

(Distribution limitée)

Procès-verbal de la réunion du Conseil tenue au siège
de l'OTAN le jeudi 19 mai 1983 à 15h30

PRESENTS

Présidents : M. Joseph M.A.H. Luns
M. E. da Rin

BELGIQUE

M. J.J.M.G. Cassiers

CANADA

M. J.H. Taylor

DANEMARK

M. A. Svart

FRANCE

M. J-M. Mérillon

ALLEMAGNE

M. H.G. Wieck

GRECE

M. S. Dokianos

ISLANDE

M. H. Sv. Björnsson

ITALIE

M. S. Romano

LUXEMBOURG

M. A. Berns

PAYS-BAS

M. J.G.N. de Hoop Scheffer

NORVEGE

M. K. Vibe

PORTUGAL

M. J.M.P. de Villas-Boas

ESPAGNE

M. R. Spottorno

TURQUIE

M. O. Olçay

ROYAUME-UNI

Sir John Graham

ETATS-UNIS

M. W. Tapley Bennett

M. M. Palmer

SECRETARIAT INTERNATIONAL

Secrétaire général adjoint pour les affaires politiques : M. F. Dannenbring

Secrétaire exécutif : M. T. Özçeri

COMITE MILITAIRE

Président délégué : Lt.-Gén. S.L. Melner

Le présent document comporte : 12 pages.

N A T O S E C R E T

N A T O S E C R E T

- 4 -

C-R(83)24

- encourager l'instauration d'un dialogue qui ne se limite pas au régime et à l'Eglise, mais qui soit également ouvert aux autres forces sociales du pays;
- préserver l'identité polonaise grâce aux contacts culturels et à la présence industrielle et technologique des pays occidentaux;
- soutenir toutes les initiatives que le régime pourrait prendre dans le domaine des droits de l'homme, éventuellement en liaison avec la prochaine venue du pape, et qui seraient susceptibles de déboucher sur la libération des prisonniers politiques;
- dissuader le régime de séparer les composantes catholique et laïque de l'opposition en recourant à la répression et à la discrémination.

S'il faut bien admettre que la stratégie occidentale, quelle qu'elle soit, ne saurait modifier radicalement la situation en Pologne, il ne fait aucun doute que l'Ouest a acquis un droit de regard sur ce qui se passe dans ce pays. Les autorités italiennes estiment que, si les pays occidentaux avaient adopté une attitude différente, la situation en Pologne serait plus grave qu'elle ne l'est à présent.

6. Evoquant certains des problèmes spécifiques soulevés dans l'exposé de M. Palmer, le représentant de l'Italie convient que le gel des crédits et le refus d'un rééchelonnement de la dette polonaise n'a pas bien servi la stratégie occidentale. Pourtant, ses autorités se demandent si le moment n'est pas venu pour l'Ouest de reconsidérer son attitude. A cette fin, une position commune devra être adoptée. Des démarches isolées ou effectuées à contretemps risqueraient d'avoir des répercussions négatives et ne doivent donc pas être encouragées. S'il est vrai que les Polonais ont remboursé certaines de leurs dettes, ce sont essentiellement celles qu'ils avaient envers des créanciers privés. Ainsi, les mesures appliquées jusqu'ici ont eu pour effet d'accorder à la Pologne - bien involontairement - un moratoire gratuit pour le remboursement de ses dettes. Il faut donc revoir le problème du rééchelonnement dans une perspective nouvelle et constructive. Pour ce faire, il sera essentiel que l'Ouest définisse une plate-forme commune comme base de négociations, plate-forme qui pourra bien évidemment être modifiée en fonction de l'évolution de la situation en Pologne.

7. Enfin, le représentant de l'Italie souhaiterait évoquer brièvement le problème de la forme que devrait revêtir une éventuelle démarche et de la date à laquelle elle serait effectuée. Il a noté

N A T O S E C R E T

- 4 -

N A T O S E C R E T

- 3 -

N A T O S E C R E TC-R(83)24**I. POLOGNE**

1. Le PRESIDENT souhaite cordialement la bienvenue à M. Palmer, assistant du Secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires européennes, et se félicite de l'occasion qui est offerte au Conseil de prendre connaissance du point de vue actuel du gouvernement des Etats-Unis sur la situation en Pologne. Les événements qui surviennent dans ce pays agitent de troubles continuent d'exercer une grande influence sur le climat général des relations Est-Ouest. L'exposé de M. Palmer vient à point nommé, puisque le Conseil aborde maintenant les derniers stades des préparatifs de la réunion ministérielle de Paris.

2. M. PALMER se félicite lui aussi de l'occasion qui lui est donnée d'évoquer devant le Conseil une question d'une importance considérable pour l'Alliance. Il expose ensuite l'analyse qu'ont faite les autorités américaines de l'évolution récente de la situation en Pologne et donne les grandes lignes de la stratégie qu'elles proposent d'appliquer, non seulement pour résoudre les problèmes à court terme, mais encore pour atteindre les objectifs communs à long terme des Alliés. Le texte intégral de cet exposé est distribué en séance, sous la cote USNATO/POL/OUT/NS/83-93.

3. Le PRESIDENT ne doute pas que tous les représentants ont été très intéressés par cet exposé et ont pris note des démarches qu'il est suggéré d'entreprendre auprès des autorités polonaises. Pour sa part, il a relevé l'importance particulière accordée au voyage du pape. A cet égard, il ajoute qu'au cours d'entretiens privés qu'il a eus avec l'ambassadeur de Pologne à Bruxelles, ce dernier a exprimé l'espoir que les pays occidentaux verraien dans ce voyage un développement majeur et une considération importante dans une décision éventuelle de revoir leur politique à l'égard de la Pologne.

4. Le REPRESENTANT de l'ITALIE voudrait avant tout remercier M. Palmer de l'exposé très intéressant qu'il a fait et qui contenait plusieurs points importants. Avant de formuler les commentaires que lui inspire la stratégie proposée, il souhaiterait faire quelques observations sur la situation en Pologne en général.

5. De l'avis des autorités italiennes, le moment est venu pour l'Ouest de revoir sa stratégie à l'égard de la Pologne, telle qu'elle a été décrite dans la déclaration ministérielle du 11 janvier 1982. Les trois exigences fondamentales qui y sont énoncées, à savoir la levée de la loi martiale, la libération des détenus politiques et l'ouverture d'un véritable dialogue avec l'Eglise et Solidarité, restent d'actualité mais il convient de les réexaminer à la lumière des derniers événements survenus dans le pays. Il faudra cependant le faire en gardant à l'esprit les quatre objectifs fondamentaux qui régissent la politique des Alliés en la matière et qui sont les suivants :

N A T O S E C R E T

- 3 -

N A T O S E C R E T

- 2 -

C-R(83)24**TABLE DES MATIERES**

<u>Point</u>	<u>Objet</u>	<u>Paragraphes n°</u>
I.	Pologne	1 - 36
II.	Déclarations sur des questions politiques (participation restreinte)	-
III.	Ordre du jour de la réunion ministérielle de Paris	37 - 40

N A T O S E C R E T

- 2 -

N A T O S E C R E T

- 5 -

C-R(83)24

que les Etats-Unis estiment inopportun de faire mention d'un quelconque lien, et qu'en ce qui concerne le choix de la date, ils sont disposés à agir à titre individuel et à prendre contact avec les Polonais avant la visite du pape, mais seulement avec l'approbation unanime de leurs Alliés. Il conclut en précisant que ses autorités procéderont bien évidemment à un examen approfondi de ces questions.

8. Le REPRESENTANT de la FRANCE a lui aussi écouté très attentivement l'exposé sur la situation en Pologne, et il convient que les diverses idées qui ont été avancées méritent d'être étudiées plus avant.

9. La France, dont un citoyen sur cinquante est d'origine polonoise, est tout naturellement l'un des pays qui s'intéressent le plus à la Pologne, et en particulier à la phase que traverse actuellement l'histoire de cette nation.

10. En ce qui concerne la stratégie proposée, les autorités françaises estiment, sur le fond, que l'adoption d'une attitude plus souple dans le domaine économique ne devrait pas être liée trop étroitement à une amélioration de la situation politique. Certes, le voyage du pape revêt une grande importance, et c'est la raison pour laquelle la France estime qu'il serait préférable de n'entreprendre une action quelconque qu'après cette visite.

11. S'agissant de l'avenir, le représentant de la France ne voit pas très bien si le gouvernement américain préconise une démarche collective de l'Alliance, des initiatives individuelles des pays membres ou une intervention des seuls Etats-Unis. De même, il faudra préciser le rapport entre une démarche de l'Alliance - dont les modalités devraient être débattues et définies par le Conseil - et une intervention isolée du gouvernement américain. Dans tous les cas, les autorités françaises tiendront dûment compte de la position des Etats-Unis lorsqu'elles fixeront leur propre position en la matière. Le représentant de la France veut simplement espérer que le contenu du présent document, ainsi que les questions soulevées en séance, garderont un caractère confidentiel.

12. M. PALMER reconnaît que les préoccupations exprimées par le représentant de l'Italie portent sur des points importants; il donne l'assurance que les Etats-Unis se sont efforcés d'en tenir compte en élaborant leur politique et qu'ils continueront de le faire. En ce qui concerne la nécessité de préserver le caractère confidentiel du débat, il souscrit pleinement à ce qu'a dit le représentant de la France. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le document a reçu la classification NATO SECRET.

N A T O S E C R E T

- 5 -

N A T O S E C R E T

- 6 -

C-R(83)24

13. Le REPRESENTANT du DANEMARK souhaite se joindre à ceux qui se sont félicités que le Conseil ait ainsi l'occasion de prendre connaissance du point de vue actuel du gouvernement américain sur la situation en Pologne. C'est là une question qui préoccupe autant les pays européens que les Etats-Unis. Il ajoute qu'il rendra intégralement compte du débat à ses autorités et qu'il fera connaître leurs vues détaillées en temps utile, lors d'une réunion ultérieure.

14. Le voyage prochain du pape en Pologne sera l'un des grands repères qui permettra de juger de l'évolution de la situation dans ce pays. Bien que cette visite semble devoir se dérouler sans heurts puisque ce serait à la fois dans l'intérêt du régime et dans celui de l'Eglise, on ne peut exclure que les événements prennent un tour beaucoup plus dur. Le représentant du Danemark se demande donc pourquoi les Etats-Unis préfèrent prendre une initiative avant la visite de Jean-Paul II d'autant que celle-ci suivra de peu la réunion ministérielle de l'OTAN à Paris.

15. S'agissant du rééchelonnement de la dette polonaise, le Danemark a, jusqu'à présent, défendu le point de vue selon lequel il serait inopportun d'entamer des négociations avec la Pologne au niveau gouvernemental, ce qui pourrait être interprété comme un signal politique positif. Cependant, les autorités danoises pensent maintenant que le moment est venu pour les pays occidentaux de reconsidérer leur attitude, en vue de réaffirmer leurs intérêts et leurs objectifs. A cet égard, le représentant du Danemark est entièrement d'accord avec son collègue italien pour estimer que l'Alliance doit absolument adopter une approche commune.

16. M. PALMER répondant aux observations des représentants de la France et du Danemark, souligne que les Etats-Unis préconisent vivement une démarche unitaire et multilatérale auprès de la Pologne. Cependant, tout en reconnaissant qu'il pourrait être impossible d'aboutir à un accord sur des interventions simultanées avant la visite du pape, ils espèrent que l'Alliance pourra à tout le moins accepter qu'une telle démarche soit entreprise par eux. Ils sont persuadés - et ils ont de bonnes raisons pour cela - qu'à l'intérieur du gouvernement polonais, certains éléments estiment faire l'objet de fortes pressions de la part de l'Union soviétique et des partisans de la ligne dure au sein du régime. Ceux-là attendent de l'Ouest, et en particulier des Etats-Unis, aide et conseils quant aux mesures à prendre à l'occasion de la venue du pape, par exemple en ce qui concerne la libération des prisonniers politiques. Les autorités américaines pensent que, si aucune initiative n'est prise avant la visite de Jean-Paul II, une magnifique occasion aura été perdue de renforcer ainsi la position de ces éléments modérés. En même temps, une telle démarche contribuerait au succès de cette visite et prouverait en outre de manière tangible que les pays occidentaux, et spécialement les Etats-Unis, sont prêts à lever les sanctions

N A T O S E C R E T

- 6 -

NATO SECRET

- 7 -

C-R(83)24

bilatérales et à discuter du rééchelonnement de la dette, mais seulement à la condition que le gouvernement polonais adopte pour sa part des mesures significatives de libéralisation. M. Palmer espère qu'une solution répondant aux préoccupations de tous les pays membres pourra être trouvée mais convient que de nouvelles consultations devront avoir lieu avant qu'on puisse aboutir à un accord. Il n'a certainement pas voulu donner l'impression que les Etats-Unis faisaient une proposition "à prendre ou à laisser".

17. Le REPRESENTANT de l'ALLEMAGNE déclare que ses autorités suivent les événements de Pologne avec la plus grande attention et se félicitent donc de l'occasion qui est aujourd'hui donnée au Conseil de procéder à un échange de vues et de réaffirmer la stratégie alliée à l'égard de la Pologne. Il ajoute que, bien évidemment, Bonn étudiera avec soin les diverses questions abordées dans l'exposé de M. Palmer. Pour l'instant, il souhaiterait décrire brièvement les facteurs dont ses autorités tiendront compte dans leur analyse de la stratégie proposée par les Etats-Unis.

18. Près de dix-huit mois se sont maintenant écoulés depuis l'imposition de la loi martiale en Pologne, et il importe donc d'examiner toute nouvelle initiative dans une double perspective, à court et à long terme. Solidarité représentait une expérience à laquelle il a été mis fin mais, contrairement à ce qui s'est passé lors des précédentes interventions de l'URSS en Europe de l'Est contre des mouvements de libéralisation, les forces réformatrices n'ont pas été étouffées. L'Ouest devrait donc avoir pour politique à long terme de tenter d'encourager ces forces et, par conséquent, de se tenir prêt à établir de nouveaux contacts ainsi qu'à élargir la coopération existante. L'évolution de la situation en Pologne et l'émergence d'une voix polonaise indépendance présentent un intérêt considérable pour les pays occidentaux. Les autorités allemandes estiment que la politique suivie jusqu'ici par ces derniers était la bonne, puisqu'elle leur a permis de démontrer leur détermination au régime polonais, tout en encourageant les forces modérées du pays. Il faut toutefois reconnaître que l'Ouest ne peut exercer sur la Pologne qu'une influence limitée. Il importe cependant que l'Alliance mette au point une approche qui tienne compte non seulement des problèmes à court terme, mais aussi des objectifs communs à long terme.

19. A l'heure actuelle, la direction polonaise se trouve dans un dilemme : d'un côté, l'Union soviétique exerce sur elle de fortes pressions pour lui faire abolir les libertés limitées qui distinguent encore la Pologne d'autres pays du Pacte de Varsovie; de l'autre, elle doit tenir compte du voeu exprimé par le pape qu'une amélioration ne soit soumise à aucune condition préalable. Devant une situation aussi

NATO SECRET

- 7 -

N A T O S E C R E T

- 8 -

C-R(83)24

délicate, l'Alliance ne doit prendre aucune initiative telle que, si le général Jaruzelski venait à envisager d'accomplir un geste positif à l'occasion de la visite du pape, il donnerait l'impression de céder aux exigences et aux conditions de l'Ouest. Le voyage de Jean-Paul II apportera un encouragement majeur aux forces réformatrices polonaises et aura probablement des répercussions très profondes. Il faut donc espérer qu'il aura bien lieu et qu'il sera couronné de succès.

20. Passant à certaines des questions spécifiques soulevées par M. Palmer dans son exposé, le représentant de l'Allemagne dit que ses autorités se réjouissent de voir les Etats-Unis prêts à aller de l'avant; elles apprécient, en particulier, la souplesse de la stratégie proposée par le gouvernement américain. L'Allemagne convient que les pays alliés doivent poursuivre leurs efforts en vue de la réalisation des objectifs communs, à savoir la libération et la réintégration dans leur emploi des prisonniers politiques, l'accomplissement de progrès dans la voie d'une véritable réconciliation nationale et l'acceptation du pluralisme syndical. Cependant, rien ne devrait être entrepris avant la visite du pape pour normaliser les relations avec la Pologne, pas même au sujet du rééchelonnement de la dette. Les diverses mesures prévues dans le cadre de la stratégie proposée par les Etats-Unis devront être évoquées lors de contacts futurs avec les autorités polonaises. L'approche adoptée par les Alliés déterminera, dans une large mesure, le succès de cette stratégie. Il est donc important que les membres de l'Alliance aient comme aujourd'hui l'occasion de se consulter et d'unifier leurs vues.

21. Le REPRESENTANT de la NORVEGE souhaite lui aussi remercier M. Palmer d'avoir informé le Conseil des résultats de l'examen de la situation en Pologne effectué par le gouvernement des Etats-Unis. Il s'agit d'une question de la plus grande importance, et il ne manquera pas de faire part à ses autorités des diverses suggestions et propositions avancées dans l'exposé. Pour l'instant, il voudrait faire quelques observations de caractère préliminaire.

22. D'une manière générale, les autorités norvégiennes estiment que la situation en Pologne demeure assez instable et l'avenir incertain. Les manifestations du début mai nous témoignent clairement de ce manque de stabilité et prouvent aussi que le régime polonais est loin de contrôler totalement la population et que les idéaux et les valeurs liés à Solidarité continuent de bénéficier d'un large soutien populaire. En outre, la direction polonaise n'a pas réussi à rendre un rôle prépondérant au parti ouvrier uniifié polonais (POUP), ce qui à n'en pas douter, inquiète et irrite quelque peu Moscou. Certains signes montrent clairement que l'URSS est de plus en plus impatiente devant la lenteur de la "normalisation" en Pologne. On ne peut donc écarter la possibilité que les autorités de Varsovie soient une fois de plus obligées de prendre des mesures plus rigoureuses.

N A T O S E C R E T

- 8 -

N A T O S E C R E T

- 9 -

C-R(83)24

23. La situation actuelle en Pologne est des plus délicates, et, s'il faut espérer que la visite du pape pourra marquer un tournant dans son évolution, il importe que les pays occidentaux continuent de suivre les événements de très près et procèdent par étapes. Il convient cependant, d'indiquer clairement aux autorités polonaises que l'Ouest est prêt à coopérer avec elles dès qu'elles auront accompli des progrès significatifs.

24. En ce qui concerne la question particulière du rééchelonnement de la dette polonaise, les autorités norvégiennes considèrent qu'aucune négociation ne devrait être entamée, que ce soit à titre individuel ou collectif, sur les remboursements dus en 1982 tant qu'un accord n'aura pas été atteint au sein de l'Alliance. Cette question ayant été examinée pour la dernière fois par les ministres des affaires étrangères le 11 janvier 1982 et la Pologne ayant établi un moratoire de fait dans le remboursement de sa dette extérieure, la Norvège préférera que la priorité soit accordée à des négociations sur la consolidation des dettes polonaises. Le plus indiqué serait probablement d'entamer ces négociations après la visite du pape, dans un climat qui, du moins faut-il l'espérer, permettrait le rétablissement progressif de relations plus normales entre les pays alliés et la Pologne.

25. Enfin, le REPRESENTANT de la NORVEGE est d'accord avec son collègue français pour estimer qu'il faut garder la plus grande discréption au sujet de cette délicate question.

26. Le REPRESENTANT du ROYAUME-UNI voudrait féliciter M. Palmer de l'exposé très intéressant qu'il a fait et dont il donnera quant à lui un compte rendu intégral à ses autorités.

27. Le REPRESENTANT de la BELGIQUE souhaite lui aussi remercier M. Palmer de cet exposé des plus opportuns. Bien évidemment, il informera ses autorités du point de vue actuel des Etats-Unis sur la situation en Pologne.

28. Pour leur part, les autorités belges n'ont envisagé de prendre aucune initiative avant le voyage du pape, la situation étant déjà très délicate pour le souverain pontife lui-même, pour le gouvernement polonais, pour l'Eglise et pour Solidarité. En aucun cas, Jean-Paul II ne doit apparaître comme le messager de l'Ouest. Il ne sera pas facile de déterminer de quelle manière et à quel moment mettre en oeuvre les propositions décrites par M. Palmer. La Belgique estime que l'heure est venue pour l'Alliance de revoir sa stratégie mais qu'elle devra le faire de façon à encourager les dirigeants polonais à prendre des mesures positives pendant la visite du pape, plutôt que de les mettre dans l'embarras en poussant l'Union soviétique et les partisans de la ligne dure à réagir. En tout état de cause, les autorités belges ont pris note des intentions de Washington en ce qui concerne approche souple.

N A T O S E C R E T

- 9 -

N A T O S E C R E T

- 10 -

C-R(83)24

29. Enfin, le REPRESENTANT de la BELGIQUE désire savoir si les Etats-Unis voient un lien entre la stratégie qu'ils préconisent et la conférence de Madrid, où les négociations sont actuellement dans une phase difficile.

30. M. PALMER confirme qu'il existe un rapport direct et important entre les négociations dans le cadre de la CSCE et la situation en Pologne. Il y a de bonnes raisons de penser que la conférence de Madrid débouchera très bientôt sur des résultats positifs. Si, dans le même temps, un pas peut être fait dans la bonne direction en Pologne, ces deux succès combinés se répercuteront plus largement sur les relations Est-Ouest. L'idéal, pour les Etats-Unis, serait que des progrès soient accomplis sur les deux fronts.

31. Les Etats-Unis conviennent que la situation est très délicate et qu'il faut prendre garde à ce que le pape n'apparaîsse pas comme le messager de l'Ouest. C'est la raison pour laquelle il est essentiel que l'Alliance adopte une position commune. Il conviendrait, avant de prendre toute nouvelle initiative, d'obtenir une réponse à la question fondamentale de savoir si la position des forces réformatrices polonaises se verrait confortée ou affaiblie au cas où les Etats-Unis se montreraient prêts à réexaminer le problème du rééchelonnement de la dette et à lever une ou plusieurs sanctions bilatérales. Pour Washington, il est clair qu'une telle démarche, non seulement, contribuerait à améliorer l'atmosphère régnant en Pologne à l'occasion de la visite du pape, mais aussi réduirait le risque d'une répression massive après le départ de Jean-Paul II (éventualité qu'il faut assurément prendre en compte), ou même d'une annulation de cette visite. Après tout, le général Jaruzelski a admis publiquement que certains éléments désaprouvaient le voyage pontifical. Il faut aussi noter que, récemment, les dirigeants polonais ont été ouvertement critiqués dans deux publications soviétiques. C'est pourquoi les Etats-Unis jugent utile d'envoyer à Varsovie un signal lui indiquant que les pays occidentaux sont tout disposés à agir positivement.

32. Le REPRESENTANT des PAYS-BAS a lui aussi trouvé l'exposé de M. Palmer extrêmement intéressant et opportun. Les Pays-Bas ont adopté au sujet de la situation en Pologne une attitude qui consiste essentiellement à "voir venir". Ils suivront avec grand intérêt la visite du pape.

33. Le représentant des Pays-Bas a pris note de l'approche graduelle proposée par les Etats-Unis. En particulier, ses autorités sont tout à fait d'accord pour estimer que les Polonais doivent respecter l'accord de rééchelonnement conclu pour 1981. A cet égard, il souhaite appeler l'attention du Conseil sur les décisions prises par le Club de Paris à sa réunion du 17 mai. Une autre réunion est

N A T O S E C R E T

- 10 -

N A T O S E C R E T

- 11 -

C-R(83)24

prévue en juillet, époque à laquelle il faudra décider s'il y a lieu ou non d'entamer avec la Pologne de nouvelles négociations sur le rééchelonnement de ses dettes. Il croit savoir qu'entre-temps le contact sera maintenu avec le négociateur polonais, pour appeler son attention sur les obligations financières de son pays et examiner les possibilités d'aboutir à un compromis. Il insiste sur le fait que les Alliés doivent coordonner leurs actions et faire preuve de cohésion dans ce domaine.

34. M. PALMER convient qu'il doit y avoir cohérence entre les activités du Club de Paris et l'action politique. Aussi souligne-t-il la nécessité d'intervenir rapidement et parallèlement sur les deux fronts.

35. Le PRESIDENT, clôturant le débat, remercie M. Palmer d'avoir fait part au Conseil du point de vue actuel des autorités américaines sur la situation en Pologne. Cette série de consultations a été particulièrement utile et opportune, compte tenu du fait que les préparatifs de la réunion ministérielle de juin sont en cours. La nécessité de préserver le caractère strictement confidentiel de la discussion a été soulignée pour des raisons évidentes. En ce qui concerne la stratégie préconisée par les Etats-Unis et le choix d'une date pour la présentation des différentes propositions, les débats reprendront lors d'une prochaine réunion du Conseil, dès que les représentants auront reçu des instructions de leurs autorités.

36. Le CONSEIL :

- (1) prend note avec intérêt d'un exposé de M. Mark Palmer, assistant du Secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires européennes, sur les éléments clés de la stratégie proposée par les Etats-Unis à l'égard de la Pologne;
- (2) prend note des déclarations faites en séance et décide de revenir à cette question lors d'une réunion ultérieure.

II. DECLARATIONS SUR DES QUESTIONS POLITIQUES

(Participation restreinte)

N A T O D I F F U S I O N R E S T R E I N T E

III. ORDRE DU JOUR DE LA REUNION MINISTERIELLE DE PARIS

37. Le PRESIDENT indique que le projet d'ordre du jour de la réunion ministérielle de Paris a été transmis à toutes les Délégations sous la cote P0/83/40. Il souhaite profiter de cette occasion pour rappeler au

N A T O S E C R E T

- 11 -

N A T O S E C R E T

- 12 -

C-R(83)24

N A T O D I F F U S I O N R E S T R E I N T E

Conseil qu'il ne s'agit que d'un projet, et que tout pays qui le désire peut y proposer des amendements. La meilleure façon de procéder, lui semble-t-il, serait d'en discuter à la fois dans un contexte informel et à la réunion du Conseil du 25 mai.

38. Le REPRESENTANT de la FRANCE, auquel s'associe celui de l'Allemagne, dit que le projet d'ordre du jour ne lui pose aucun problème et qu'il peut l'accepter globalement. De toute façon, ce projet fera l'objet de nouvelles discussions, avant d'être mis sous sa forme définitive lors de la réunion du Conseil de la semaine prochaine, comme l'a indiqué le Président.

39. Le REPRESENTANT des ETATS-UNIS dit que sa Délégation compte parmi celles qui ne sont pas entièrement satisfaites du projet d'ordre du jour, estimant qu'il ne reflète pas véritablement la nature des questions questions qui seront débattues durant la réunion ministérielle. Tout en admettant que l'ordre du jour laisse les ministres absolument libres de choisir les thèmes de leurs discussions, il fait observer que les différents points en sont communiqués à la presse et il estime de ce fait que certaines améliorations s'imposent. Il aura quelques suggestions précises à formuler concernant l'inclusion de points supplémentaires, mais il les présentera à la réunion du Conseil de la semaine prochaine.

40. Le CONSEIL :

prend note d'une déclaration du représentant des Etats-Unis concernant le projet d'ordre du jour de la réunion ministérielle de Paris et décide de revenir à cette question à sa réunion du 25 mai 1983.

OTAN
1110 Bruxelles

N A T O S E C R E T